

TEMPETE ZEUS

Le lundi 6 mars avec des rafales jusqu'à 193 km/h enregistrées à Groix, la tempête Zeus a été particulièrement violente. Saint-Gérand n'a pas été épargné : toitures envolées, arbres déracinés... Une partie de la commune a été privée d'électricité jusqu'au mardi midi. Les moins chanceux ont dû attendre un jour de plus pour que le courant soit rétabli.



Kérorret



Kergouet



La Gare

LES 30 ANS du CARRE D'AS

En 4 représentations, ce sont 900 spectateurs qui sont venus applaudir la troupe théâtrale de notre commune et reprendre en cœur le slogan de la troupe : LE CARRE D'AS, C'EST SENSAS !

La troupe a été créée par Yann Le Goff et 3 de ses amis en 1987. Marie-France Guillo les rejoignait 5 ans plus tard. Cette année en plus des 2 comédies de boulevard, un sketch et un chant ont été interprétés avec pour seul objectif de faire rire le public. Les bénéfices des ventes de pop corn de l'association Botox seront reversés au Téléthon tandis que le Carré d'As remettra prochainement une partie de ses bénéfices à l'association Vaincre la mucoviscidose.



CONCOURS VIDEO

La municipalité lance un concours destiné aux ados de 13 à 20 ans : Il s'agit de

faire connaître Saint-Gérand, ses atouts, son art de vivre et de donner l'envie de venir s'y installer. Seuls ou par équipe de trois personnes maximum, les candidats ont jusqu'au 30 septembre pour créer une vidéo, d'une durée maximum d' 1 minute et 45 secondes, afin de promouvoir la commune. Les trois meilleures vidéos seront diffusées sur les réseaux sociaux et le site web de la commune. Un jury composé d'élus et d'habitants, se chargera de sélectionner la meilleure vidéo. Les auteurs des meilleures vidéos recevront des bons d'achat. Renseignements et inscriptions en mairie de Saint-Gérand auprès de Magalie Gautier 0671181915 ou par mail magalie.gautier@st-gerand.fr, sur le site internet de la commune, ou via la page facebook (Magalie Gautier)

VIE MUNICIPALE

LES TRAVAUX



Terrassement pour les toilettes publiques qui seront installées fin avril

Borne de recharge pour véhicules électriques. Elle sera très prochainement mise en service



Fresque sur les murs de l'école publique réalisée par Jacques Gauvry



Remplacement des liquidambars par des Chênes à feuilles persistantes

FRELONS ASIATIQUES Avec l'arrivée des beaux jours on note le retour des frelons asiatiques. Pensez à remettre vos pièges en action. (fiche explicative disponible en mairie et sur le site internet de la commune). Et si vous apercevez un nid primaire contacter CATHERINE LE SOURNE, référent frelon asiatique de la commune au 06 37 13 02 96

ART DANS LES CHAPELLES Du 7 juillet au 17 septembre 2017, la commune accueillera à la Chapelle Saint-Drédeno, les œuvres de Florence Chevallier, dans le cadre de la manifestation estivale de l'art dans les chapelles. Comme les années passées, nous recrutons 2 guides saisonniers. Si vous êtes intéressés, vous pouvez m'adresser votre CV accompagné d'une lettre de motivation directement à la mairie ou par mail magalie.gautier@st-gerand.fr (Magalie Gautier)



ALSH Durant les vacances d'hiver, notre service intercommunal de loisirs a accueilli les enfants à St Gonnery. 62 enfants ont fréquenté le centre durant cette période.

Petit résumé des activités : lors de la première semaine de vacances, les enfants ont rencontré les résidents de la M.A.P.A. de Saint Gonnery pour jouer au loto dans la plus grande convivialité. Les plus jeunes sont allés au cinéma tandis que les plus « grands » ont joué au bowling mais aussi découvert le laser-game. Ce fut une bonne partie de rigolade ! Puis, les grands jeux proposés par l'équipe ont rencontré un franc succès : l'après-midi musical, le jeu de piste en forêt, « les savants fous », le jeu de la chance... Afin de clôturer notre deuxième semaine de vacances, nous sommes allés à la piscine et, comme chaque fois, tout le monde s'est beaucoup amusé ! A noter : nous nous retrouvons avec grand plaisir pour les vacances de printemps, du 10 au 21 avril, à Saint Gerand.

Cet été, l'accueil de loisirs sera ouvert 4 semaines, comme à son habitude. Il aura lieu à Saint Gonnery du 10 au 21 juillet, puis à Gueltas du 24 juillet au 4 août. L'équipe d'animation et moi-même vous attendons nombreux. A très bientôt donc pour de nouvelles aventures...

Pauline Le Jallé, directrice ALSH intercommunal



CME L'élection des nouveaux membres du CME a eu lieu à la mairie le dimanche 2 avril. Les nouveaux élus sont : Marius CLERICI, Juliette LE PAIH, Alicia LE PICARD, Laura LE SOURNE et Idoïa PICOT

CHASSE A L'OEUF

dimanche 16 avril à 11H00 au Couédic

Compte rendu Conseil Municipal 03/02/2017 (Absent excusé: H. BELLEC)

1 - Compte administratif : budget général Le compte administratif dégage un résultat global de clôture de 847 053,45 € (696 014,85 € en 2015) réparti entre l'excédent de fonctionnement de 327 150,10 € et l'excédent d'investissement de 519 903,35 €, à savoir :

| | <i>Recettes</i> | <i>Dépenses</i> | <i>Résultat de l'exercice 2016</i> | <i>Résultat ou solde d'exécution N-1</i> | <i>Solde à reporter</i> |
|-----------------------|-----------------------|-----------------------|------------------------------------|--|-------------------------|
| Investissement | 400 282,51 € | 263 745,39 € | 136 537,12 € | 383 366,23 € | 519 903,35 € |
| Fonctionnement | 1 189 749,00 € | 875 247,52 € | 314 501,48 € | 12 648,62 € | 327 150,10 € |
| Cumul | 1 590 031,51 € | 1 138 992,91 € | 451 038,60 € | 396 014,85 € | 847 053,45 € |

Affectation des résultats L'excédent de fonctionnement de 327 150,10 € sera affecté pour 310 000 € à la section d'investissement de 2017, le solde soit 17 150,10 € sera incorporé au budget de fonctionnement de l'exercice N+1 : 2017.

Section de fonctionnement Les dépenses de fonctionnement ont été réalisées à hauteur de 76 % des prévisions, les recettes d'1 189 749 € proviennent à 69 % des impôts et taxes.

| | <i>Dépenses</i> | | <i>Recettes</i> |
|------------------------------|-----------------|--|-----------------|
| Charges à caractère général | 246 867,60 € | Produits des services | 79 943,91 € |
| Personnel et frais assimilés | 421 797,08 € | Remboursement salaires (assurances, mutualisation) | 64 745,43 € |
| Charges gestion courante | 196 851,05 € | Produits gestion courante | 25 691,45 € |
| Charges financières | 770,57 € | Dotations, subventions | 186 552,48 € |
| Charges exceptionnelles | 8 019,37 € | Produits exceptionnels | 10 058,92 € |
| Dotations aux amortissements | 941,85 € | Impôts, taxes, attribution PY Comm | 822 756,81 € |
| | 875 247,52 € | | 1 189 749,00 € |

Section d'investissement Les dépenses d'équipement s'élèvent à 241 872,28 € (acquisition de terrains, de matériels, du local à usage de salle de réunion pour les associations issu de l'immeuble situé 2, rue des Ecoles appartenant à Armorique Habitat-, travaux sur voirie, assainissement des eaux usées au terrain des sports, rénovation d'un court de tennis au niveau de l'aire de jeux près de la salle polyvalente, étude de faisabilité pour la construction d'une salle multisports). La Commune a remboursé en capital la somme de 13 609,32 € (10 000 € à la CAF, prêt à taux 0 et 3 609,32 € pour deux prêts à l'habitat). S'ajoutent des opérations d'ordre pour 8 263,79 €.

Les restes à réaliser sont comptabilisés à 694 603,77 €, dépenses en partie engagées mais non payées sur l'exercice 2016.

En recette, l'excédent de fonctionnement pour 300 000 € résulte de l'affectation 2015. Diverses subventions et dotations (Département, Communauté de Communes, réserve parlementaire, DETR), le FCTVA sur les dépenses d'investissement 2014 et la taxe d'aménagement dont le taux communal est de 1% viennent augmenter la trésorerie. Les restes à réaliser sont de l'ordre de 87 298,27 €.

2 - Compte administratif : budget lot. Coët-Nostra En 2016, il n'y a pas eu de vente de terrain, le tarif fixé est de 40 € le m².

3 - Formation d'un groupement de commandes pour la passation d'un marché portant sur l'entretien des voiries communales des Communes de St-Gérand, Kerfourn, Croixanvec, Gueltas et St-Gonnéry. St-Gérand est nommé « coordonnateur » pour la partie administrative (consultation, ouverture des plis...), le marché global est estimé à 363 200 € TTC. Travaux prévus à St-Gérand : route de Ménéhy, accès au village de Leschu, point à temps (tranche ferme), route de Kerviolette (tranche conditionnelle).

4 - Salle multisports L'architecte est retenu, il s'agit de M. VASSILEFF de La Baule. Le montant de ses honoraires est de 76 875 € HT. La mission SPS (sécurité et protection de la santé) est confiée au Cabinet GPR, la mission de contrôle technique au cabinet APAVE (coût total des 2 prestations : 7 385 € HT). Des demandes de subvention ont été faites au titre de la DETR, de la réserve parlementaire et du fonds de soutien à l'investissement public local.

5 - Conventions et contrats

- Art dans les chapelles : adhésion pour la prochaine saison, cotisation annuelle de 707,69 €
- Contrat de maintenance pour le panneau d'information : montant annuel : 750 €
- Convention de partenariat avec l'association Centre Bretagne pour la sauvegarde des abeilles bretonnes stipulant les tarifs d'intervention à partir de 2017 (20 € pour la destruction d'un nid primaire, 40 € pour la destruction d'un nid secondaire sans nacelle, 60 € si utilisation d'une nacelle). Les destructions de nids qui n'auront pas été validées par Mme Catherine LE SOURNE, référente communale, ne seront pas prises en charge par la Mairie. Pontivy Communauté participe à hauteur de 50 %.

6 - Déclassement de voirie communale Dans le cadre de l'enquête publique concernant le classement de la voirie communale et le déclassement de certaines portions de chemins en vue de leur aliénation, le Conseil Municipal a fixé le prix au m² en fonction des caractéristiques du chemin (chemin empierré : 0,61 € le m², chemin goudronné : 5 € la m²).

7 - Travaux À l'école Publique, changement de 3 fenêtres dans la classe maternelle, côté Rue des Ecole ; réalisation au printemps d'une fresque décorative sur le mur extérieur (cube situé en limite de voirie).
Cheminement à Kérorret : mise en place de plots en bordure de chaussée

Compte rendu Conseil Municipal 17/03/2017 (Absents excusés : M. Paulic, N. Le Flohic)

BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE Le budget 2017 s'équilibre en section de fonctionnement à 1 080 204 € et en section d'investissement à 1 951 575 €, total : 3 031 779 €.

Dépenses de fonctionnement : Chapitre 011 : Les « charges à caractère général : 246 942 € » diminuent par rapport aux années précédentes, la Commune n'étant plus gestionnaire des transports scolaires intercommunaux.
Chapitre 012 : Prévisions des charges de personnel brute: 459 000 € (personnel en activité, en arrêt de travail, personnel au titre du centre de loisirs intercommunal). Le remboursement des assurances statutaires, la prise en charge par l'Etat du contrat d'insertion, les participations des Communes de St-Gonnéry, Gueltas et Croixanvec dans le cadre du centre de loisirs viendront diminuer cette masse salariale.

Chapitre 022 : dépenses imprévues pour 28 027 € **Chapitre 023** : virement à la section d'investissement : 140 000 € (135 000 € en 2016) **Chapitre 65** : 204 350 € pour la participation au Service Incendie, les subventions aux associations, le remboursement des subventions CAF et MSA aux 3 communes partenaires de l'ALSH, la dépense correspondant au contrat d'association avec l'Ecole St-Joseph. Pour 2017, la participation sera de 1247,65 € pour un enfant de maternelle et de 326,60 € pour un enfant scolarisé en classe élémentaire; ces sommes correspondent au coût d'un enfant scolarisé à l'Ecole Publique. Des élèves gérançais fréquentent des classes d'intégration CLIS à Pontivy, la Commune participe aux frais de fonctionnement dans les mêmes proportions.

Recettes de fonctionnement : Chapitre 70 : 66 550 € provenant essentiellement des participations des familles aux frais de cantine et d'ALSH **Chapitre 73** : Les taux des impôts locaux sont maintenus, à savoir :

| | |
|---------------------|---------|
| - taxe d'habitation | 8,18 % |
| - foncier bâti | 11,72 % |
| - foncier non bâti | 29,44 % |

L'attribution de compensation versée par Pontivy Communauté est de 349 643 € (+ 20 300 € de dotation de solidarité). **Chapitre 74** : - 93 570 €. La contribution de la commune au redressement des finances publiques a entraîné une baisse de la dotation forfaitaire. Dans ce chapitre, on retrouve des recettes provenant de la CAF, de la MSA et des 3 communes dans le cadre de l'ALSH.

Chapitre 75 : Revenus des immeubles (22 000 €), la Commune dispose de 5 logements locatifs actuellement tous loués.

Dépenses d'investissement : Le Conseil Municipal a voté des crédits pour 1 256 971,23 € venant s'ajouter aux reports arrêtés à 694 603,77 €. Les principales nouvelles opérations sont les suivantes :

- travaux à la Mairie : bardage et isolation du mur (côté est), changement 3 huisseries
- programme de voirie
- école publique : fresque et changement fenêtres classe maternelle
- enfouissement basse tension, éclairage public, téléphone « rue de la Promenade et impasse du verger »
- construction salle multisports
- acquisitions diverses
- provision pour réfection chaussée et trottoirs Rue de la Forge

Recettes d'investissement :

Chapitre 13 : Prévisions de subventions pour les différents programmes mentionnés ci-dessus

Chapitre 10 : remboursement de TVA sur investissements réalisés en 2015 (52 000 €), l'excédent de fonctionnement affecté étant de 310 000 € (300 000 € en 2016)

Chapitre 16 : 600 000 € au titre d'un emprunt pour la salle multisports

Chapitre 024 : prévision dans le cadre de cession d'immobilisations (maison 30, rue du Bel Air, licence de débit de boissons...)

Chapitre 021 : 140 000 € dégagés de la section de fonctionnement

LOTISSEMENT DE « COET NOSTRA » fait l'objet d'un budget annexe et d'une comptabilité dite de stocks. Les terrains viabilisés sont en vente au prix de 40 € le m².

PLUI : plan local d'urbanisme intercommunal Les orientations du projet d'aménagement et de développement durable (PADD) ont été présentées. Le PADD définit les orientations générales d'aménagement, d'équipement, d'urbanisme, de paysage, de protection des espaces naturels, agricoles et forestiers. Un volet est consacré à l'habitat, les transports et les déplacements, le développement des communications numériques, l'équipement commercial, le développement économique et les loisirs... Il fixe des objectifs chiffrés de modération de la consommation de l'espace et de lutte contre l'étalement urbain.

Echanges AEP St-Gérand/Commune L'AEP vend à la Commune 3000 m², en contrepartie la Commune cède à l'AEP le préau mis à disposition de l'école et s'engage à effectuer les travaux d'assainissement des eaux usées et pluviales à l'arrière du bâtiment.

Divers - subvention FC3G : 800 €

- adhésion à l'association des maires ruraux du Morbihan, association qui promeut et défend les intérêts des communes rurales
- proposé aux communes du Pays de Pontivy, le Conseil Municipal a décidé d'adhérer au groupement de commandes pour la fourniture de gaz propane (projet de chauffage au gaz dans la salle multisports)
- acquisition d'un terrain à Lahergloan près du terrain de foot pour aménager quelques places de parking et créer une zone de tri sélectif de proximité.



Inscription aux transports scolaires 2017-2018

Depuis septembre 2016, Pontivy Communauté gère l'organisation des transports scolaires des collégiens et lycéens des établissements secondaires de Pontivy. Ainsi, Pontivy Communauté se charge de l'inscription des élèves, de

la délivrance des cartes, du suivi du paiement par les familles et du recueil des demandes de modification de circuits et arrêts. Fiches d'inscription Les élèves déjà inscrits l'année dernière recevront courant mai, à domicile, la fiche de réinscription pré-remplie. Pour les élèves faisant leur entrée en 6^{ème} ou nouvellement inscrits dans un établissement secondaire de Pontivy et Mûr-de-Bretagne, les imprimés sont à retirer en mairie ou téléchargeables sur www.pontivy-communauté.bzh rubrique Vivre ici – Transports. A noter, les élèves qui ne changent pas d'établissement scolaire doivent **impérativement** conserver leur carte d'une année sur l'autre. **Date limite et modalités de paiement** Dans tous les cas, la fiche d'inscription est à retourner remplie au siège de Pontivy Communauté au plus tard pour **le vendredi 9 juin 2017**. Il est conseillé de joindre avec la fiche d'inscription son règlement par chèque libellé à l'ordre du Trésor Public, ainsi qu'une enveloppe timbrée à votre adresse. Le titre de transport sera retourné par envoi postal. Pour les familles qui souhaitent régler en espèces ou fin août, des permanences ont lieu dans les communes : Noyal-Pontivy, le samedi 26 août 2017, de 9h à 12h

Ou au siège de Pontivy Communauté : le mercredi 5 juillet 2017, de 9h à 12h et de 14h à 17h, le mercredi 30 août 2017, de 8h à 12h et de 14h à 19h, le samedi 2 septembre 2017, de 9h à 12h

ATTENTION : aucune inscription ne sera prise lors de ces permanences.

Pour contacter le service Transports : transports.scolaires@pontivy-communauté.bzh

CASQUE VELO OBLIGATOIRE À compter du 22 mars 2017, le port du casque à vélo est obligatoire pour les enfants de moins de 12 ans aussi bien au guidon de leur vélo qu'en tant que passager. Si un adulte transporte à vélo un enfant passager non casqué ou accompagne un groupe d'enfants non protégés, il risque une amende de quatrième classe (90 euros).



RETRAITE Vous pouvez désormais simuler facilement votre retraite sur www.info-retraite.fr

SAPEURS-POMPIERS VOLONTAIRES : VOUS AVEZ BESOIN D'EUX... ILS ONT BESOIN DE VOUS La Sécurité Civile en France repose essentiellement sur l'action des Sapeurs-Pompiers répartis en trois catégories (militaires, professionnels et volontaires). Les Sapeurs-Pompiers assurent une distribution des secours la plus appropriée qui soit. Pour pérenniser ces effectifs, les centres de secours ont besoin de volontaires pour s'engager au profit de la population. Cette activité ne s'inscrit pas dans le strict cadre du bénévolat : le SP volontaire bénéficie d'indemnités horaires (non imposables) pendant le temps passé sur les lieux des interventions et la formation. Il n'y a pas de profil type pour devenir SP volontaire. Chacun d'entre vous, femme ou homme, peut assurer ces missions qui sont en majorité des opérations de secours à personnes. **Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter le chef de centre de Noyal, Valérie Jarno au 06 32 63 12 28 ou celui de Pontivy au 02 97 25 03 20**

CAUE 56 – 3^{ème} ÉDITION du PRIX des MAISONS du MORBIHAN

Cette édition est ouverte à tous les maîtres d'ouvrage, maîtres d'oeuvre, privés ou publics, ayant produit ou fait produire des logements dans le Morbihan du 01/01/2013 au 30/04/2017 et non présentés lors des éditions précédentes. **Les candidatures sont attendues avant le 30 avril 2017.** Ce prix souhaite promouvoir les réalisations qui présentent une réponse à l'enjeu d'un urbanisme (maisons rénovées ou neuves en centre bourg, constructions sur division parcellaire ou sur petites parcelles en ville, habitat partagé...), en donnant une attention toute particulière aux enjeux environnementaux : www.caue56.fr/prix-maisons-du-morbihan

DECHETERIES Pour toute question, un numéro d'information gratuit fonctionne du lundi au vendredi : composez le 0 800 21 21 06. **Kerponner (Noyal-Pontivy)** Horaires d'hiver : du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h (1^{er} octobre au 30 avril) Horaires d'été : du lundi au samedi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h (du 1^{er} mai au 30 septembre) **Gueltas** Horaires d'hiver (1^{er} octobre au 30 avril) Le lundi de 14h30 à 17h, Le jeudi de 10h à 12h et de 14h30 à 17h, Le samedi de 10h à 12h et de 14h à 17h Horaires d'été (du 1^{er} mai au 30 septembre) lundi de 14h30 à 18h, jeudi de 10h à 12h et de 14h30 à 18h, samedi de 9h30 à 12h et de 14h à 18h

ELECTIONS Pour voter, l'électeur doit être inscrit sur la liste électorale du bureau de vote où il se présente. Il doit nécessairement présenter une pièce d'identité, quelle que soit la commune.

PRESIDENTIELLES Le premier tour de l'élection du Président de la République se déroulera le **dimanche 23 avril 2017** et le second tour le **dimanche 7 mai 2017**. Le scrutin se déroule de **8 heures à 19 heures**

LEGISLATIVES Les élections législatives sont prévues les dimanches **11 et 18 juin 2017** : elles permettront de désigner les 577 députés siégeant à l'Assemblée nationale.



Vous vous absentez ?
Signaler votre absence à la brigade de gendarmerie locale dans le cadre de l'Opération Tranquillité Vacances -

DATES A RETENIR

- 16 avril :** Chasse à l'oeuf communale au Couédic
- 23 avril :** **1er TOUR ELECTION PRESIDENTIELLE**
Bal des AFN à Rohan
- 29 avril :** Rando Noz de l'APEL Ecole St Joseph
- 07 mai :** **2ème TOUR ELECTION PRESIDENTIELLE**
- 21 mai :** Bal des retraités à Rohan
- 3 juin :** Assemblée Générale FC3G
- 8 juin :** Voyage club des Retraités
- 11 juin :** **1er TOUR ELECTION LEGISLATIVE**
- 18 juin :** **2ème TOUR ELECTION LEGISLATIVE**
- 25 juin :** Kermesse Ecole St Joseph
- 2 juillet :** Kermesse Ecole des Neuf écluses

École des 9 écluses

Le dimanche 29 janvier dernier, l'amicale laïque de l'école des 9 écluses a organisé la vente de son traditionnel « bœuf bourguignon », les amateurs étaient au rendez-vous puisque 170 parts ont été vendues. Comme chaque année en avril, une commande de gâteaux Kercadelac sera proposée. Nous clôturerons l'année scolaire dans les festivités avec une Kermesse, le dimanche 2 juillet 2017. Les bénéfices de ces ventes permettront le financement des activités et sorties scolaires comme le voyage de fin d'année, prévu à l'Île de Batz.

Le bureau de l'Amicale Laïque



A l'école des neuf écluses, le programme est chargé pour cette période ! Un projet autour de la magie et des mathématiques est mis en place dans les classes de cycles 2 et 3. Un magicien intervient dans les classes tous les vendredis. À partir du 23 mars, ces mêmes classes débiteront un cycle natation. Ils se rendront à la piscine de Pontivy tous les jeudis. L'équipe enseignante est également plongée dans les préparatifs de la classe de découverte à l'île de Batz qui aura lieu du 29 mai au 2 juin. La classe de maternelle quant à elle se rendra le 27 avril à l'asinerie de Ker Anes Duic. Les portes ouvertes de l'école ont eu lieu le vendredi 31 mars. Les enfants ont présenté les travaux faits au cours de l'année. *L'équipe enseignante*

École Saint-Joseph

Lors de ce dernier trimestre, les membres de l'apel ont organisé plusieurs manifestations. Tout d'abord la traditionnelle langue de bœuf à emporter en février, plus de 300 parts ont été vendues. Nous avons aussi réalisé une vente de pizzas à emporter en mars, 180 pizzas de vendues, ce qui va permettre de financer les sorties scolaires des cycles 1 et 2 au mois de mai. Dans le même temps, nous avons réalisé une vente de gâteaux ce qui va permettre d'acheter divers matériels scolaires. Le 29 avril, l'école organise sa traditionnelle rando semi nocturne avec ses 2 parcours accessibles à tout le monde (10 et 12 km dans la campagne Gërannaise). Et pour terminer, ce sera la kermesse de l'école qui aura lieu le dimanche 26 juin dans la cour avec son défilé sur le thème des animaux, le repas et ses traditionnels jeux avec des nouveautés pour cette année. *S. LE CLAINCHE, Vice président de l'APEL*

A la rentrée prochaine, nous aurons 4 classes entières. Chaque cycle bénéficie d'activités variées : la danse pour les plus jeunes, l'escrime et le yoga de la GS au CM. Les CE1 -CE2 découvriront l'escalade à Loudéac, les CM la voile à Guerlédan et les maternelles et CP termineront par le poney à l'écurie des Ajoncs à Malguénac. Deux sorties scolaires sont prévues : Branféré pour les maternelles et CP sur une journée, et Jersey et le Mont-Saint-Michel, sur deux jours, pour les CE et CM. Une journée sportive est organisée à Noyal-Pontivy le 18 mai, pour rencontrer les autres élèves du réseau. Les élèves assisteront à un spectacle à cette occasion. Nous participons au projet Trans'Art dont le thème est l'animal, qui sera finalisé par une exposition des œuvres réalisées dans chaque école, à l'espace culturel de Leclerc fin mai début juin. Les enfants participent par ailleurs au prix littéraire qui consiste à lire quelques oeuvres par classe, en lien avec les animaux, puis de voter pour leur livre préféré. A cette issue, un courrier sera envoyé aux auteurs choisis. Il se peut qu'une réponse ou une rencontre avec l'auteur puissent être obtenues. Les parents et toute personne souhaitant visiter l'école pourront découvrir le travail des élèves lors de notre porte-ouverte le vendredi 19 mai de 17h30 à 20h. *Les enseignantes.*



Suite à l'assemblée générale de l'Ogec le 1^{er} février 2017, la composition du bureau est modifiée : Emmanuelle KUENTZ Présidente et secrétaire ; Nelly VERNOUX trésorière et Murielle HENRIO trésorière adjointe. Nous avons collecté 13 tonnes 740 à la collecte papiers du 06/02/2017 dernier. Une prochaine collecte avec benne sera prévue mi-juin. *Le Bureau d'Ogec*

UNC – AFN – SOLDATS DE FRANCE Joseph Rouxel a fait son entrée dans le bureau lors de la dernière assemblée générale. Un drapeau Soldats de France a été acheté pour un montant de 1 159 €, 200 € sont financés par l'association, le reste a été pris en charge par la municipalité. Les prochaines manifestations: 23 avril, bal à Rohan avec l'orchestre Cérénade. 8 mai, cérémonie avec remise de médaille (Philippe Le Norcy et Gisèle Yon)



Photo Le Télégramme

DEFI CANAL Lors de la dernière assemblée générale les membres présents ont approuvé l'adhésion à Canaux de Bretagne pour l'année 2017 et le principe de la création d'une commission mixte, ouverte à tous pour promouvoir un projet de navigation sur les canaux et en mer. Pour passer du rêve à la réalité il a été décidé d'organiser 4 journées d'initiation aux règles de base pour le pilotage d'un bateau à moteur sur le bief entre Saint-Gérard et Saint-Gonnery et de mettre à disposition des candidats les codes respectifs aux 2 catégories de balades nautiques. Embarquement à 15 Kersignal les 25, 26, 27 et 28 mai prochains de 10h à 12h et de 14h à 18h. Ticket individuel d'embarquement : 5 euros trajet aller-retour écluse de Bel Air (sans franchissement) 3 euros trajet aller-retour écluse de Kérorret (sans franchissement). Réservation et/ou renseignements : pk195@wanadoo.fr ou au 02 97 51 46 61 (V. LEFEVRE Président)



Embarcadère à Kersignal

LES BOTOU KOAT : L'association vient de fêter sa première année d'existence et nous avons atteint l'objectif de 30 adhérents. Pour la sortie du jeudi nous avons de nombreux projets (tels que randos sur une journée avec visite de lieux atypiques: saboterie, Vallée des Saints...). Depuis février, une rando santé encadrée par Michel Guéhenneux a été mise en place deux fois par mois. Celle-ci a pour but un retour à la marche pour des personnes ayant eu un accident de vie quel qu'il soit. Nous allons former deux autres licenciés à l'encadrement de ce genre de marche pour pouvoir augmenter le nombre de sorties et de participants ; de plus un dossier de labellisation a été déposé auprès de la fédération. A la mi-avril nous allons proposer à nouveau une rando plus sportive de 10 à 12 kms sur Saint-Gérard le mardi soir, espérant de nombreux marcheurs(es) de tous âges. Pour tous renseignements: boutoukoat56920@orange.fr ou 02 97 51 45 77 (Jean-François Le Méner-Président)



FC3G L'école de foot du FC 3G, encadrés par Gildas Jouet et Karl Jégat, a participé au tournoi de l'Armada, organisé au Moustoir par le FC Lorient. Les jeunes joueurs du groupement Saint Gérard, St Gonnery Gueltas et Croixanvec ont visité le village du FCL et été entraînés par Mickaël Ciani, défenseur de l'équipe de Ligue 1, avec qui ils ont posé pour la photo souvenir.



Photo Le Télégramme

ETAT CIVIL

Bienvenue à :

Gabin QUÉREC, fils de Guillaume et Anne-Cécile ROBIC, 3 ter, rue de la Croix Macé né le 09 janvier 2017
Clément PERSEHAYE, fils de Christopher et Katelle LE TILLY, 8, route de Gueltas né le 14 janvier 2017
Emma LEGENTIL, fille de Sylvain et Manuella LE BRAZIDEC, 1 Penderff, née le 21 janvier 2017
Victor DENIS, fils de Marc-André et Camille GUEZEL, 6, route de Gueltas, né le 27 janvier 2017
Nael TARDIVEL, fils de Anthony et Typhanie LE GLEUT, 5 ter, rue de la Croix Macé, né le 10 février 2017

Toutes nos condoléances aux familles de

Nicole MARTIN, épouse **BOGÉ**, 31, route du Canal, décédée le 6 janvier 2017
Auguste GUILLOUX, Impasse du Presbytère, décédé le 6 février 2017
Raymonde CORNIQUEL, veuve **AUDRAIN**, 1, rue du Presbytère, décédée le 28 février 2017
L'abbé Jean LE DORZE, Sainte Anne d'Auray, décédé le 13 mars 2017